



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 26.10.2018
Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées /
Insetticida per orchidee
Prod-Nr. 4005240166338
CPID 513967-12
Zul-Nr. W-6670-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

! Conditions d'utilisation recommandées

Insecticide spray aérosol

! Effet de la matière / du mélange

A base de pyrethrum. Insecticide - agit sur le système nerveux des insectes ciblés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Neogard AG
Industriestrasse 783, CH-5728 Gontenschwil
Téléphone +41 62 767 00 50, Fax +41 62 767 00 67
E-Mail info@neogard.ch
Internet www.neogard.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse
Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010
E-Mail msds@neudorff.de
Internet www.neudorff.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse
Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

! Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et
catégories des risques

Consignes en
cas de danger

Méthode de classification

Aerosol 3
Aquatic Chronic 3

H229
H412

Consignes en cas de danger

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

! Indications complémentaires

Ininflammable conformément à la directive d'aérosol (75/324 / CEE).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Mot signal

Attention

Consignes en cas de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F.

! Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

(EUH401) Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Contient 4 % en masse de composants inflammables.

Indications diverses

! Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

2.3. Autres dangers

! Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Danger d'explosion par forte chaleur.

! RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Produit aqueux à pulvériser prêt à l'emploi avec un principe actif insecticide.

Composants dangereux

| CAS No | EC No | Désignation | [% en poids] | Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS] |
|-----------|-----------|--------------|--------------|--|
| 67-63-0 | 200-661-7 | propane-2-ol | 4 | Flam. Liq. 2, H225 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H336 |
| 8003-34-7 | 232-319-8 | pyréthrines | 0,005 | Acute Tox. 4, H332 / Acute Tox. 4, H312 / Acute Tox. 4, H302 / Aquatic Acute 1, H400 M=100 / Aquatic Chronic 1, H410 M=100 |



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

Remarques complémentaires

Aérosol contenant de l'air comprimé.

Contient de l'huile de colza.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Sans symptôme spécifique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

! RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

! Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

! Moyens d'extinction inappropriés

non connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

! Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les émanations de fumée.

En cas de besoin, porter un équipement de protection respiratoire.

! Remarques diverses

La formulation n'entretient en aucun cas la combustion.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. Kieselguhr).

Remarques complémentaires

Le produit est nocif pour les organismes aquatiques.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

! RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Se conférer au mode d'emploi.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'entretient pas la combustion.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

! Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver à l'abri du gel!

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Classe de 2B
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

! Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

N'utiliser que comme spray insecticide en suivant le mode d'emploi correspondant.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection des yeux

pas nécessaire

Autres mesures de protection

pas nécessaire

! RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

aromatique

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|---|----------------|-------------|---|-------------|---|
| valeur pH | non déterminé | | | | |
| température d'ébullition | ca. 100 °C | | | | |
| Température de fusion / Point de congélation | non déterminé | | | | |
| Point d'éclair | > 52 °C | | | Abel Pensky | Produkt unterhält nicht die Verbrennung - als Aerosol nicht entzündbar. |
| Vitesse d'évaporation | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état solide) | non applicable | | | | |
| Inflammation (à l'état gazeux) | non applicable | | | | |
| Température d'inflammation | non déterminé | | | | |



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|-----------------------------|-------------|---|---------|----------|
| Température d'auto-inflammation | non déterminé | | | | |
| Limite inférieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Limite supérieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Pression de vapeur | non connu | | | | |
| Densité relative | ca. 0,992 g/cm ³ | 20 °C | | | |
| Densité de vapeur | non déterminé | | | | |
| Solubilité dans l'eau | soluble sans restriction | 20 °C | | | |
| Solubilité dans un autre produit | non déterminé | | | | |
| Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W) | non déterminé | | | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | | | |
| Viscosité | non déterminé | | | | |
| Teneur en solvant | ca. 4 % | | | | |

Propriétés comburantes

Le produit ne favorise pas la combustion.

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

!RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

10.4. Conditions à éviter

Eviter des températures extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

non connu

! Informations diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|--|-------------------|---------|---------|----------|
| DL50 aiguë par ingestion | > 2000 mg/kg | rat | Calcul | |
| DL50 aiguë par contact avec la peau | > 2000 mg/kg | rat | | |
| Irritation de la peau | Non irritant. | | | |
| Irritation des yeux | Non irritant. | | | |
| Sensibilisation de la peau | non sensibilisant | | | |
| Sensibilisation des voies respiratoires | non sensibilisant | | | |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 26.10.2018
Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le pyrèthre se décompose pratiquement entièrement en 24 h.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

16 05 05

Nom du déchet

gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

Remarques générales

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA-DGR |
|--|--|-------------|-----------------|
| 14.1. Numéro ONU | 1950 | - | - |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | Contrenants sous pression (Druckluft) | - | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | 2 (2.2) | - | - |
| 14.4. Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Non | - | - |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 26.10.2018
Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.3

Spruzit AF OrchideenSchädlingsSpray / Anti ravageurs orchidées / Insetticida per orchidee

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 2 (2.2)
code de restriction en tunnel E
Code de classification 5 A

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations (UE)

Directive aérosol (75/324/CEE).

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 4 %

**(composants
organiques volatils)**

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Lire le mode d'emploi!

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.2

| | |
|------|---|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |